

Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs (CCQSV)

VIGIE EN SANTÉ DES VOYAGEURS 8 mai 2014, vol. 15, no 6

RETRAIT DU VACCIN CONTRE L'ENCÉPHALITE À TIQUES

ÉTAT DE SITUATION :

Le CCQSV a été informé que le vaccin FSME-IMMUN[®] (Baxter) contre l'encéphalite à tiques (ET) n'est plus disponible au Canada et qu'il sera retiré du *Protocole d'immunisation du Québec* en mai 2014. Dans plusieurs pays européens, le vaccin FSME-IMMUN[®] demeure disponible, ainsi que le vaccin Encepur[®] (Novartis).

RECOMMANDATIONS

Les voyageurs qui séjourneront dans une région à risque élevé ou modéré de transmission de l'encéphalite à tiques et qui auront des activités de plein air pendant des périodes fréquentes et prolongées (plusieurs semaines) en terrain herbeux ou boisé doivent être informés sur la possibilité de recevoir le vaccin dans un pays de l'Europe de l'ouest.

Pour obtenir des renseignements concernant les régions où le risque de transmission de l'encéphalite à tiques est élevé ou modéré, vous pouvez consulter le Guide d'intervention santé-voyage du CCQSV : http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1597_Guide_SanteVoyage2013.pdf

La vaccination contre l'ET consiste en une série de 3 doses échelonnées sur une période de 6 mois minimalement. Les voyageurs peuvent cependant recevoir les 2 premières doses à 2 semaines d'intervalle s'ils ont besoin d'une protection rapide.

Le CCQSV recommande également aux intervenants de bien renseigner les voyageurs sur les méthodes pour limiter le risque de piqûres de tiques en zones endémiques :

- Tous les voyageurs s'adonnant à des activités en plein air dans des zones endémiques devraient se protéger contre les piqûres de tiques: porter des vêtements longs de couleur claire, rentrer le bas des pantalons dans les chaussettes, porter des chaussures fermées, appliquer sur la peau exposée un insectifuge contenant du DEET et imprégner ses vêtements avec de la perméthrine. Ils devraient aussi s'examiner quotidiennement pour détecter la présence de tiques sur le corps ou les vêtements. Une attention particulière sera portée aux jeunes enfants qui, en raison de leur taille, peuvent également être mordus sur la tête ou dans le cou.

Rédigé par Dre Anick Poitras et le Dre Claudette Viens
Pour le comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs

Source :

Centers for Disease Control and Prevention (CDC) Health Information for International Travel (Yellow Book) 2014,
<http://wwwnc.cdc.gov/travel/page/yellowbook-home-2014>

Membres du comité :

Gabrielle Asselin : gasselin@lacitemedicale.com
Caroline Boisvert caroline.boisvert@ssss.gouv.qc.ca,
Yen-Giang Bui yen.bui.agence16@ssss.gouv.qc.ca ,
Jean-François Desrosiers desrosiers.jf@gmail.com
Michel Frigon michel.frigon@ssss.gouv.qc.ca,
Suzanne Gagnon Suzanne.gagnon@ssss.gouv.qc.ca

Michel Landry michel890@sympatico.ca
Vilayvong Loungnarath : vilayvong.loungnarath.cha@ssss.gouv.qc.ca
Nancy Lyons nancy.lyons@uqat.ca
Anick Poitras Anick_Poitras@ssss.gouv.qc.ca
Isabelle Samson isam98@hotmail.com
Claudette Viens, claudette_viens@ssss.gouv.qc.ca